

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2015

---

ACTION DE GROUPE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE LUTTE CONTRE LES  
INÉGALITÉS - (N° 1699)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL15

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 3, après le mot : « échéant », insérer le mot : « chaque ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.